

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 71 (1974)
Heft: 9

Rubrik: L'avenir de l'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'AVENIR DE L'APICULTURE

UNE IMPORTANTE VISITE CHEZ LES APICULTEURS DU PAYS-D'ENHAUT

Une délégation d'apiculteurs de Zurich, accompagnée des D^{rs} Wille Schneider et Gehrig, de l'Institut de recherche sur l'apiculture de Liebefeld Berne, a été de passage au Pays-d'Enhaut le samedi 13 juillet. Elle a été reçue par le président du groupement d'élevage Robert Steiger, d'Yverdon, et le président Daniel Ramel de notre société, et les apiculteurs-moniteurs Roussy et Rayroud. Après une visite des ruchers très appréciée, ils ont passé la nuit à l'Hôtel de Ville de Rossinière.

Le dimanche matin, tôt, ils ont été guidés par le responsable de la station de fécondation à l'Hongrin, A. Roussy. Après une brève visite de celle-ci, ils ont pris la direction du Valais.

Société d'apiculture du Pays-d'Enhaut.

CONGRÈS DE LA F.N.O.S.A.D. FÉDÉRATION NATIONALE DES ORGANISATIONS SANITAIRES DÉPARTEMENTALES DE FRANCE MONTPELLIER (HÉRAULT 20-22.4.74)

Ce congrès excellemment organisé, comme savent le faire nos amis français, groupait quelque 200 participants dont une quarantaine de Suisses en mal de dépaysement et assoiffés de vérité et de solutions pour garantir à leurs ruchers un rendement meilleur. Sur ce point ils n'auront certes pas été déçus. Pas de recettes miracles mais des considérations logiques, présentées et développées par des personnalités marquantes telles que des Rousseau, Lavie, Gøtz. Ces noms a eux seuls se portaient garants du sérieux des débats.

En dehors des questions administratives, les apiculteurs intéressés étaient répartis en quatre groupes de travail :

1. Questions sanitaires.
2. Question sélection.
3. Question organisation.
4. Commission internationale.

Encouragée par le service vétérinaire du Ministère de l'agriculture, la lutte contre les maladies des abeilles n'est pas encore généralisée en France. Les groupements départementaux travaillent en collaboration avec les vétérinaires départementaux. Un cadre d'agents sanitaires a été créé par le directeur des services vétérinaires et comprend :

- a) un assistant apicole départemental dépendant directement du directeur des services vétérinaires ;
- b) des spécialistes sanitaires apicoles pour le contrôle de secteurs comprenant une ou plusieurs communes suivant la densité des ruchers ;
- c) des aides spécialistes qui pourront être désignés à raison d'un par commune.

Dans certains départements cette organisation s'est développée à satisfaction. De là est née la F.N.O.S.A.D., qui appuyée toujours davantage par les

services vétérinaires étend toujours davantage ses effets dans la lutte contre les maladies des abeilles et ceci de différentes façons. Beaucoup de travail reste encore à faire, certains départements étant encore quelque peu hostiles à cette lutte systématique organisée.

1. Questions sanitaires : résumé

La lutte contre les maladies des abeilles au moyen des médicaments doit être limitée le plus possible. La lutte à titre préventif doit être abandonnée. Par des traitements inconsidérés on crée une accoutumance donc une lutte plus difficile. On risque aussi de trouver des traces de médicaments dans les produits de la ruche, ce qui n'est plus toléré par les services d'hygiène alimentaire.

Il faut retrouver l'abeille rustique du pays qui, de nature, est plus résistante et sélectionner sur cette disposition.

2. Question sélection : résumé

Comme pour la résistance aux maladies il faut revenir à l'abeille du pays, bien acclimatée et adaptée à son biotope. La sélection dans la race du pays peut se faire aussi sur le critère rendement. Elle peut se faire dans différentes régions afin de créer des géniteurs d'élite qui pourront servir de base à des croisements pour fixer le type recherché. Chez la meilleure butineuse, le facteur résistance aux maladies sera aussi pris en considération. De ce travail doit résulter l'abeille idéale pour le pays.

L'introduction de sang étranger, si plein de promesses fût-il, n'aboutit finalement qu'à des mécomptes pour la majorité des apiculteurs qui n'ont pas la possibilité de revenir au premier sang. De là, dégénérescence rapide, agressivité, disparition de l'anecbalisme donc essaimage à outrance.

3. Organisation : résumé

Si certains départements sont bien organisés dans la lutte contre les maladies, d'autres le sont moins et il importe de recourir à l'assistance des autorités pour que le service sanitaire apicole soit compris et accepté par tous les apiculteurs. Ceci implique la mise en place d'une organisation qui ne peut se passer de la contribution pécuniaire des apiculteurs. Ceux-ci voudraient que les pouvoirs publics leur assurent la gratuité des traitements ou leur prise en charge, ce qui n'est pas réalisable. Il importe avant tout que les commissions sanitaires soient mise en place partout.

4. Commission internationale

A celle-ci nous trouvons les représentants de la Belgique, du Luxembourg, de l'Allemagne fédérale, de l'Italie et de la Suisse. La Belgique n'a pas de législation sanitaire apicole. Lacune que les milieux apicoles cherchent à combler au vu de l'incompétence des pouvoirs centraux en la matière.

Au Luxembourg la situation ne pose pas de problème et le contact avec les instances sanitaires d'en face est facile et positif. Tout se règle facilement et d'un commun accord.

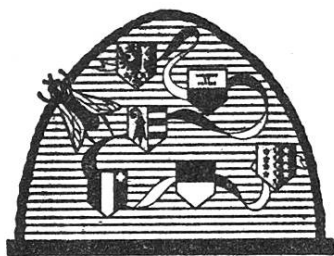
Il en est de même pour l'Allemagne, l'Italie et la Suisse.

Chez nous aucune doléance de la part de nos inspecteurs cantonaux n'a été formulée. Chacun d'eux règle à l'amiable les cas qui se présentent avec les agents sanitaires responsables. Il faut constater que cette façon de procéder est la meilleure car le fait de vouloir interpellier les services vétérinaires des pays voisins entraînerait de longues démarches, ce que ne peuvent souffrir certaines mesures à prendre. En ce qui nous concerne, nos collègues français

proposent une rencontre entre responsables des départements limitrophes de la Suisse et les inspecteurs cantonaux des mêmes régions. Cette rencontre n'a d'autre but que d'apprendre à se connaître et échanger quelques propos.

Le Congrès de Montpellier nous a démontré tant par l'excellence de son organisation que par les problèmes abordés que nos amis français veulent faire prospérer leur apiculture et la rendre rentable par l'obtention d'une abeille aux caractéristiques stables et résistante aux maladies.

T. Muller.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Convocations

SECTIONS D'ORBE, LA MENTHUE ET GROS-DE-VAUD

L'amicale d'automne a été fixée au **samedi 19 octobre 1974 à Vuarrens (grande salle) à 15 heures.**

A cette occasion, nous aurons le privilège d'entendre un grand maître en apiculture, M. Charles Gœtz de Strasbourg, président de la Fédération des sociétés d'apiculture du Bas-Rhin et directeur du Centre de sélection de la F.N.O.S.A.D.

Après la conférence, soirée récréative. Invitation cordiale aux membres et leur famille et à tous les apiculteurs qui s'intéressent à la sélection.

Le comité.

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE

Réunion amicale mensuelle le **lundi 9 septembre 1974 à 20 h. 30, au local, Brasserie Feldschlösschen, route des Jeunes, Acacias.**

A cette occasion, nous aurons le grand plaisir d'entendre notre collègue Marc Berney, professeur au Centre horticole de Lullier, qui nous entretiendra sur la flore mellifère avec diapositives.

Le comité.

Comptes rendus

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Le 14 juillet à 14 heures, une dizaine de membres et amis se retrouvaient au rucher de M. Michel Billod au Crozot. Les averses de ce jour retinrent bon nombre de personnes à la maison. Cependant, la température de 14° C nous permit de visiter deux ruches du pavillon au cours d'une éclaircie.

La ponte, les provisions, le couvain operculé furent minutieusement examinés.